

Mise au point préfecturale

Désenclavement du Chablais :

« Le dossier suit son cours » a lancé avec un rien d'agacement Jean-François Carencio. « *Dans quelques jours je signerai la DUP (déclaration d'utilité publique) pour les travaux du contournement de Thonon.* » Quant à la liaison Thonon/saint Cergues, là encore le préfet affirme que l'État honorera ses engagements jusqu'au terme de ceux-ci soit 2006. Et de préciser encore à ceux qui en doutent, « *l'État restera compétent sur les routes dont les travaux sont engagés, où sont visées par le contrat de plan État région. Le parlement a récemment statué là-dessus* ». Prochaine échéance du désenclavement du Chablais : la mise à l'enquête publique du tronçon Thonon/Saint Cergues.

Communauté de communes du Pays d'Évian :

Pour le Préfet, la création dans les meilleurs délais de la communauté de communes du Pays d'Évian est

très souhaitable. Dans la corbeille du mariage des 15 communes, le représentant de l'État a déjà posé une promesse. A savoir : les moyens pour financer les travaux d'assainissement sur l'impluvium en deux ans et non pas en dix, comme initialement prévu. De quoi convaincre les deux communes restées sur la réserve ?

Navigation sur le lac :

« *Des négociations sont actuellement en cours avec la compagnie générale de navigation (CGN) et les représentants des cantons de Genève, de Vaud et du Valais* », a indiqué le préfet. Objectif : que la France ne soit pas uniquement en position de quémander, mais devienne partenaire pour « *définir ensemble les conditions de trafic et de sécurité sur le lac ; pérenniser la desserte et l'améliorer.* » Il faudra pour cela cotiser au pot... La participation qui se dessine pour la France serait raisonnable, au dire du préfet. ■